



LES ÉTUDES DE SAGE-FEMME

Premier cycle = Licence

Diplôme de Formation Générale en Sciences maïeutiques (DFGSMa)
Apprentissage basé sur la physiologie

1 PASS / LAS / Passerelle

2 SMa2

Semestre 3

- Cours en commun avec les 2e année de médecine (P2) et 1 UE en commun avec les D1
- Début des cours d'obstétrique et pédiatrie
- TP soins infirmiers

Les stages se font dans toutes les maternités de Bretagne, il est donc plus facile d'être véhiculé.

Aussi, les logements ne sont pas inclus dans chaque lieu de stage, c'est aux étudiants de les trouver.

Aucune rémunération sur le 1er cycle.

juillet : 3 semaines de stage de soins infirmiers
(initialement en fin de PASS)

Semestre 4

- Cours en commun avec les P2 et D1 (adaptés à notre cursus)
- Obstétrique - Pédiatrie - SSH
- Suite TP soins infirmiers + TP obstétrique

4 semaines de stage de soins infirmiers en janvier/février (services de médecine et chirurgie)

6 semaines de stage en fin de semestre

- 2 semaines en suites de couches avec SF
- 2 semaines en suites de couches avec AP
- 2 semaines en salle de naissance

3 SMa3

Début de l'alternance cours/stage

13 semaines de cours

24 semaines de stage (8 stages de 3 semaines)

Second cycle = Master

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa)
Apprentissage basé sur la pathologie

4 SMa4

Suite alternance cours/stage

13 semaines de cours

24 semaines de stage

Statut étudiant hospitalier :

- SMa4 : 1549,95€ annuel brut

- SMa5 : 2998,85€ annuel brut

Versé mensuellement

Logement et trajet toujours à la charge de l'étudiant

5 SMa5

Semestre 7

9 semaines de stage
7 semaines de cours

Semestre 8

Stage intégré (6 mois)
Soutenance du mémoire

OBTENTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME